



AI Business Specialist (BF)

Remplace: INFOformation&profession «AI Business Specialist (BF), projet» du 13.08.2025.

- ▷ Nouveau règlement d'examen professionnel approuvé par le SEFRI le 7 octobre 2025.

Description brève

Les AI Business Specialists travaillent dans tous les secteurs de l'économie, y compris les entreprises industrielles, de services et commerciales, ainsi que dans des administrations et des établissements d'enseignement et de santé. Ils/elles jouent un rôle central dans l'identification, l'étude de faisabilité, le développement et la mise en œuvre de solutions basées sur l'IA qui contribuent à l'optimisation des processus commerciaux, à l'innovation des produits et services et à l'amélioration des conditions de travail des employés. Les AI Business Specialists sont responsables de l'exploitation et de la mise en œuvre systématiques des potentiels liés à l'IA dans l'environnement opérationnel. Ce faisant, ils/elles conçoivent des bases stratégiques, analysent les applications possibles, développent des solutions viables et accompagnent l'ensemble du cycle de vie des projets d'IA. Ils/elles contribuent à intégrer l'IA dans des organisations de manière responsable, efficace et conforme aux exigences économiques, sociales et éthiques. Leur travail quotidien se caractérise par une coopération interdisciplinaire et une approche axée sur la pratique à l'interface entre le monde de la technologie et celui des affaires. Ils/elles jettent des ponts entre les services spécialisés, les spécialistes de l'informatique et de la science des données, la direction et d'autres parties prenantes. Leur rôle exige une compréhension technique de base ainsi que de solides compétences en communication et une réflexion stratégique. Les AI Business Specialists peuvent travailler aussi bien au sein de leur propre organisation que pour des organisations externes.

Organe responsable

L'organisation du monde du travail suivante constitue l'organe responsable:

- ICT-Formation professionnelle Suisse

Admission

Sont admis/ées à l'examen les candidats/ées qui:

- a) sont titulaires d'un certificat fédéral de capacité ou d'une qualification équivalente dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et disposent d'au moins deux ans de pratique dans le domaine professionnelle;

ou

- b) sont titulaires d'un certificat fédéral de capacité, d'un certificat de maturité ou d'une qualification équivalente et disposent d'au moins quatre ans de pratique, dont deux ans spécifiquement dans le développement ou la gestion de projets, de produits ou de processus.

Examen

L'examen est organisé selon les épreuves suivantes: 1) identification et test d'une application d'IA (présentation et entretien professionnel, oral), 2) intégration de solutions basées sur l'IA (études de cas, écrit), 3) défis de l'utilisation de l'IA (critical incidents, oral).

Titre

Les titulaires du brevet sont autorisés/es à porter le titre protégé de:

- AI Business Specialist avec brevet fédéral
- AI Business Specialist mit eidgenössischem Fachausweis
- AI Business Specialist con attestato professionale federale

La traduction anglaise recommandée est:

- AI Business Specialist, Federal Diploma of Higher Education

Pour en savoir plus

ICT-Formation professionnelle Suisse

www.ict-formationprofessionnelle.ch